

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 06969 Numéro SIREN : 511 709 677 Nom ou dénomination : ADENES
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/10/2019 sous le numéro de dépôt 116492

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 08-10-2019

N° DE DEPOT : 2019R116492

N° GESTION : 2009B06969

N° SIREN : 511709677

DENOMINATION : ADENES

ADRESSE : 18 rue Hélène et François Missoffe 75017 Paris

DATE D'ACTE : 30-09-2019

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement(s) d'administrateur(s)

ADENES
S.A.S au capital de 1 645 988 €
Siège social : 18 rue Hélène et François Missoffe
75017 PARIS
R.C.S PARIS : 511 709 677

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2019

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, décide de désigner M. Pierre TAMBERI demeurant à BÉZIERS (34500), 1 impasse Bernard Buffet, en qualité d'administrateur représentant des associés porteurs d'actions de la catégorie « PPE », en remplacement de M. Bertrand PIERRAT dont le mandat arrive à expiration, pour une période de cinq années, expirant à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023.

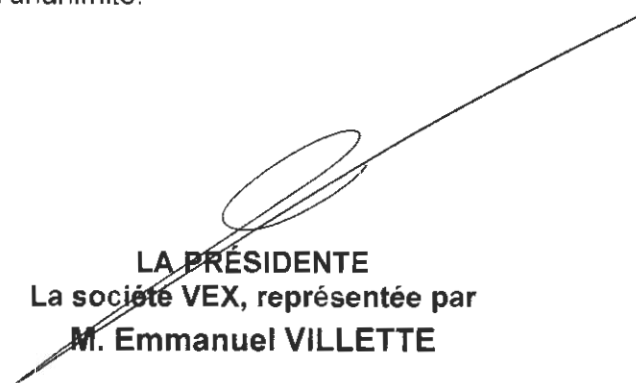
Cette résolution, soumise au vote des seuls associés titulaires d'actions PPE, est adoptée à l'unanimité des porteurs d'actions de catégorie PPE présents ou représentés.

Cette résolution, soumise au vote des seuls associés titulaires d'actions PPE, est adoptée à l'unanimité.

DOUZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.


LA PRÉSIDENTE
La société VEX, représentée par
M. Emmanuel VILLETTE